

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 20 JUIN 2014**

N°4 :

OBJET : Recrutement de la prochaine Direction : procédure et lettre de cadrage

Présents :

Conseil général du Doubs

- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Jacques BREUIL, Vice-Président
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président
- M. Jean-Pierre GURTNER, Conseiller général

Etat

- M. Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Conseil Régional de Franche-Comté

- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente
- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

Ville de Salins-les-Bains

- M. Gilles BEDER, Maire

Personnalités qualifiées

- Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel
- M. Daniel BOUCON
- M. François FAVORY

Représentants du personnel de l'EPCC

- Mme Nathalie DURAND-BRETON, responsable de la librairie boutique

Pouvoirs :

- M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de la Ville de Besançon a donné pouvoir à M. Claude JEANNEROT, transmis en séance à M. Loïc NIEPCERON
- M. Stéphane FRATACCI, Préfet de Région a donné pouvoir à M. Bernard FALGA
- M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche a donné pouvoir à M. Claude JEANNEROT

Absents excusés :

- M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations
- M. Jean-Christophe DURAND, Electricité de France
- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans
- M. Patrick RONOT, Conseiller Général du Doubs
- M. Francesco SCANDELLA, réceptionniste coordinateur

Rapporteur : M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

EXPOSE

Le mandat de l'actuelle Directrice de l'EPCC prenant fin le 21 août 2014 au soir, les modalités de la procédure de recrutement de la nouvelle Direction sont soumises à la délibération du Conseil d'Administration.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

A la demande du Conseil d'Administration du 19 décembre 2013, il a été instauré un groupe de travail chargé de proposer une lettre de cadrage pour la future Direction de l'EPCC en tenant compte des grandes orientations stratégiques formulées lors des derniers CA. Ce groupe de travail, qui réunissait des représentants des principaux financeurs publics, des personnalités qualifiées et deux membres du personnel de l'EPCC, a abouti à la rédaction de la lettre de cadrage annexée au rapport présenté au Conseil d'Administration.

Dans le respect de cette lettre de cadrage, le/la Directeur/trice a pour mission d'élaborer, de faire partager et de mettre en œuvre le projet scientifique et culturel de l'établissement. Il a la responsabilité de la gestion administrative et financière de l'EPCC et assure la direction de l'ensemble des services et du personnel. Il rend compte de son action devant le Conseil d'Administration.

Il est proposé que le jury de recrutement soit composé de la façon suivante :

- Le Président de l'EPCC
- Un représentant de l'Etat
- Un représentant de la région Franche-Comté
- Un représentant du CG25
- Un représentant de la ville d'Arc-et-Senans, si elle le souhaite
- Un représentant de la ville de Salins-les-Bains, si elle le souhaite
- Un représentant de la ville de Besançon, si elle le souhaite
- Les personnalités qualifiées représentées au Conseil d'Administration, si elles le souhaitent.

Il est également proposé au Conseil d'Administration de fixer le calendrier suivant :

- 24/06 : publication de l'offre d'emploi
- 15/07 : date limite de dépôt des candidatures
- A partir du 22/07 : jury de pré-sélection pour établir la « short-list » des quelques candidats à qui il serait proposé un entretien avec le jury le 27 août.
- 14/08 : date limite de dépôt par les candidats retenus sur la « short-list » de leur projet d'orientations scientifiques et culturelles
- 27/08 : jury de sélection

Une séance extraordinaire du Conseil d'Administration sera organisée afin qu'un candidat soit proposé au Président de l'EPCC pour le poste de Direction. Ensuite, le Président nommera le/la Directeur/trice. La prise de fonction sera effective dès que possible, en fonction de la disponibilité du candidat retenu.

L'offre d'emploi correspondante sera publiée sur le site web de la Saline et celui de ProfilCulture.com dès le mardi 24/06. Une annonce sera publiée dans le prochain numéro de Télérama (le mercredi 2 juillet).

Il est proposé au Conseil d'Administration de valider la lettre de cadrage de la future Direction, d'adopter la procédure de recrutement telle que présentée supra, et d'habiliter le Président de l'EPCC à déterminer le moment venu les modalités d'intérim de la Direction de l'établissement entre la fin du contrat de la Directrice actuelle et la prise de poste de la prochaine Direction.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APRES AVOIR VOTE

ADOpte à l'unanimité la procédure de recrutement (composition du jury, calendrier) de la future Direction, telle que proposée supra

HABILITE à l'unanimité le Président de l'EPCC à déterminer les modalités d'intérim de la Direction de l'établissement entre la fin du contrat de la Directrice actuelle et la prise de poste de la prochaine Direction

VALIDE à l'unanimité la lettre de cadrage de la future Direction telle que jointe au rapport

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 31.07.14
Et de la publication le : 31.07.14

Le Président
Reçu le 31 JUL. 2014
Contrôle de légalité
Préfecture de la Région Franche-Comté
Claude JEANNEROT